

## Le marché du travail, clé de la stratégie économique ... en Italie, mais pas en France

### L'Allemagne : un modèle de gestion économique égoïste qui ne peut être dupliqué

Les statistiques de la croissance économique partagent classiquement les contributions entre consommation, investissement, solde extérieur et variation des stocks. Observer c'est bien, mais, pour faire autre chose qu'anticiper la suite des choses, pour se montrer proactif et ne pas subir, il faut peut-être entrer dans l'analyse des facteurs intervenant en amont de ces agrégats.

On a constaté que la période de forte croissance économique mondiale du début des années 2000 a été marquée pour les grands acteurs mondiaux par des fortes variations sur les soldes extérieurs. Là a été la priorité, pour les zones émergentes derrière la Chine bien sûr, mais aussi pour les pays de l'OCDE. La gestion des économies des pays riches est loin d'avoir été synchrone et encore moins coopérative. Les égoïsmes nationaux ont orienté les décisions. C'est bien sûr le cas des Etats-Unis, responsables de l'anarchie née de l'ouverture de la Chine à l'OMC sans contreparties sérieuses, ce qui a contribué à la crise du surendettement de 2007, puis à une politique énergique de relance interne et de rééquilibrage des termes du commerce. C'est aussi, plus près de nous et malgré un affichage naïf d'une union économique et financière par nos hommes politiques, celui de l'Allemagne.

Devant gérer une démographie déclinante, les différents chanceliers ont plongé depuis la réunification dans un modèle économique de rente de long terme pour la population, basé sur un enrichissement produit par l'export. La traduction n'a évidemment pas été de lutter contre les pays émergents sur le plan de la productivité. L'objectif principal a été, en se basant sur la monnaie commune, de fragiliser les marges françaises et italiennes. Le diagnostic n'a pas été fait du côté des agresseurs, et, pour ce qui concerne le débat français, le modèle allemand est le plus souvent celui qui est prôné : comme si tout le monde pouvait être le plus compétitif à l'international !

### Spirale positive en Italie, loi Rebsamen désespérément contre-productive en France

Après des années de passivité et de comportement en vassaux face à une règle du jeu acceptée qui a provoqué une récession en Italie et une stagnation en France, 2014 a été l'année d'une réaction. En France, cette réaction est une réponse à la règle du jeu passée : la parité euro/dollar semblait le principal axe politique du gouvernement, celle de la vaine course à la compétitivité intra européenne, l'objectif final qui s'illustre par des dispositions dans la loi Macron. C'est un classique de notre

pays, le fameux syndrome Gamelin : suivre une stratégie qui permette de gagner la guerre précédente.

Depuis son arrivée à la présidence du Conseil des ministres en février 2014, Matteo Renzi semble avoir étudié la réalité des économies. Sans ignorer le poids du commerce extérieur dans la croissance, il s'est attaché aux deux autres agrégats qui forment l'expansion : la consommation et l'investissement (les effets de stock ne sont qu'une anticipation de l'évolution des trois autres éléments).

On a suffisamment montré que les investissements sont fonction, précisément, des tendances du solde extérieur et de celles de la consommation. Le gouvernement italien a pris la mesure de la problématique en engageant de vraies réformes. Le point central a été baptisé Jobs Act et il n'est pas un renoncement au modèle social hérité de l'après-guerre et dont l'abrogation semble un credo dans certains cercles politiques en France. Mais il en est l'adaptation aux conditions de l'économie, ce qui est presque le contraire de sa suppression.

Instaurant un SMIC, le Parlement italien a obtenu de l'ensemble des partenaires sociaux la définition d'un nouveau contrat de travail. La baisse du coût du travail n'a pas été l'obsession de M. Renzi. Il a adapté et rationalisé la protection de l'emploi, favorisé des politiques dopantes pour le marché du travail, et allégé les lourdeurs de la protection sociale. Le résultat est en tout cas au rendez-vous, sans même attendre le relais que devra être le travail des femmes. Depuis l'adoption de ce Jobs Act, il y a six mois, le nouveau CDI – un contrat à protection croissante avec la durée – a débloqué les créations d'emploi et le chômage diminue. Cette «inversion de la courbe» n'est pas encore spectaculaire, mais, fin avril, le premier mois plein du Jobs Act, les signatures de contrats avaient marqué une progression de 50 %.

La consommation comme base de la croissance et la réforme du marché du travail comme moyen de retourner la tendance : la démarche reste dans le classique. Mais si cela marche déjà (dans des proportions encore modestes), les effets vont se multiplier. L'OCDE estime aujourd'hui que les réformes vont apporter un supplément de 6 % au produit intérieur brut d'ici à 2025.

L'exemple de la croissance restaurée en Italie, basée sur la réforme ne semble pas faire réfléchir en France, dans les milieux gouvernementaux, dans l'opposition, ou chez les partenaires sociaux. Evidemment, notre modèle marche toujours et nous

n'avons pas connu la récession. Mais, au moment où la spirale positive s'enclenche au-delà des Alpes, la discussion de la réforme Rebsamen du droit du travail est désespérément contre-productive et, au final, on ne trouvera pas la souplesse du Jobs Act italien, mais plus de rigidités encore dans les rapports contractuels employeurs-salariés, et dans l'organisation du dialogue social. Avec en ligne de mire une radicalisation des uns et des autres qui ne pourra qu'entretenir finalement l'immobilisme.